REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 25 au 31 juillet 2023

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Sécurité maritime.....2
- Oil spills: Seychelles takes part in Western Indian Ocean Pollution Regional Exercise
- WIOPOLREX : important exercice international de lutte contre la pollution maritime

1.2 Coopération régionale : AP-COI.....6
- Une étude de la COI pour comparer les parlements de la région

1.3 Sécurité portuaire.....7
- Madagascar : un programme de formation sur la criminalité organisée

1.4 Environnement.....8
- OCÉAN INDIEN : RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS DES ÎLES DU SUD-OUEST

2. Centres d'Intérêts

2.1 Société.....9
- Océan Indien : La FPAOI interpelle les gouvernements sur transparence et sécurité alimentaire

2.2 Environnement.....10
- Projet de restauration des récifs coralliens à Maurice et Rodrigues financé par le PNUD
- Protection des mangroves : Une nécessité pour l'écologie et pour l'économie

2.3 Economie.....12
- Enquête parlementaire sur la vie chère : les 20 propositions « prioritaires »
- Mise en œuvre accélérée de la Zlecaf : outillage…..

2.4 Tourisme.....14
- Tourisme à Madagascar – L'amélioration de l'offre de transport aérien pour développer la destination.

Oil spills: Seychelles takes part in Western Indian Ocean Pollution Regional Exercise

Author: Salifa Karapetyan Edited by: Betymie Bonnelame |



Through the exercise, the two regional centres will be able to assess preparedness to respond to oil pollution incidents in the region. (Ministry of Internal Affairs)

(Seychelles News Agency) - With the aim of further strengthening regional response to pollution incidents at sea, a three-day tabletop exercise is being organised in Seychelles for the western Indian Ocean, putting to test an existing regional contingency plan.

Dubbed the 'Western Indian Ocean Pollution Regional Exercise (WIOPOLREX)', the exercise is being organised jointly by the Regional Coordination Operations Centre (RCOC) and the Regional Maritime Information Fusion Centre (RMIFC) from July 25 to July 27.

Through the exercise, the two regional centres will be able to assess preparedness to respond to oil pollution incidents in the region, similar to the incident on July 25, 2020, where MV WAKASHIO spilled approximately 1,000 metric tonnes of oil at sea, off the southeastern coast of Mauritius.

The principal secretary for the environment, Denis Matatiken, stated that oil spills have boundaries and "no matter its scale, an oil spill can wreak havoc on our ecosystems, causing devastating impacts on the environment and disrupting the delicate balance of marine life."

Talking to the press, the director of the Seychelles-based RCOC, Sam Gonthier, outlined that the current contingency plan "is an old one, a draft that has not been tested."

"We will be testing our contingency plan and we have asked all countries including Seychelles, to take the plan that they must test it. All these countries have their plan but they have not tested them," said Gonthier.

Regional countries – Comoros, Djibouti, France (Reunion, Mayotte) Kenya, Madagascar, Mauritius, and Seychelles – and partners will link together for the tabletop exercise. These countries, with the help of international partners, will work through simulated pollution events in the respective territories.

"Each country will be tested on how it will react to the event. There will also be an incident that will be too large for a country to deal with alone and as such will have to contact RCOC to coordinate a regional operation to help with the catastrophe," said Gonthier.
The outcomes of the exercise will contribute to the implementation of the regional oil spill contingency plan, strengthen the regional coordination capacity of the RCOC, and update the RCOC's standard operating procedures to deal with a large-scale pollution situation in its area of operation.
It will also contribute to the implementation of national control plans of the member states of the MASE agreements.

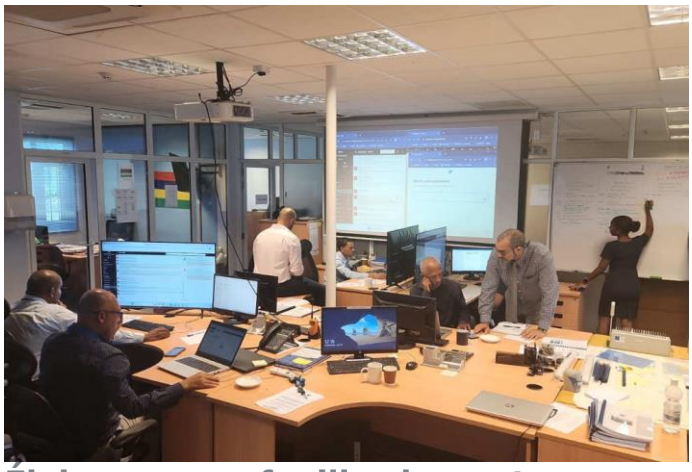
Lire aussi :

- https://imazpress.com/actus-reunion/la-commission-de-l-ocean-indien-organise-un-exercice-de-lutte-contre-la-pollution-maritime
- Océan Indien occidental : Exercice régional de simulation sur la pollution maritime (midi-madagasikara.mg)
- https://www.lequotidien.re/actualites/ocean-indien/wiopolrex-un-exercice-regional-de-lutte-contre-la-pollution-maritime/
- https://ionnews.mu/pollution-maritime-exercice-regional-pour-la-lutte-contre-la-pollution-maritime-dans-locean-indien-occidental/
- https://fr.allafrica.com/stories/202307240437.html
- https://www.lequotidien.re/actualites/ocean-indien/wiopolrex-un-exercice-regional-de-lutte-contre-la-pollution-maritime/
- https://www.business-magazine.mu/actualites/exercice-regional-de-simulation-sur-la-reactivite-des-etats-aux-potentiels-accidents-de-pollution-maritime/
- https://www.temoignages.re/politique/co-developpement/wiopolrex-important-exercice-international-de-lutte-contre-la-pollution-maritime,107854
- https://midi-madagasikara.mg/ocean-indien-occidental-exercice-regional-de-simulation-sur-la-pollution-maritime/
- http://m.seychellesnewsagency.com/view_news.php?id=19041

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

WIOPOLREX : important exercice international de lutte contre la pollution maritime

Du 25 au 28 juillet aux Seychelles



Élaborer une feuille de route commune pour renforcer les actions coordonnées en mer est l'un des principaux objectifs de l'exercice régional de lutte contre la pollution maritime dans l'océan Indien occidental (WIOPOLREX), qui se déroule aux Seychelles du 25 au 28 juillet 2023. Cet exercice vise à renforcer les systèmes nationaux de prévention et de réponses en vue d'une coopération régionale efficace lors des incidents majeurs de pollution maritime.

La cérémonie de lancement de l'exercice régional de lutte contre la pollution maritime dans l'océan Indien occidental (WIOPOLREX) a eu lieu ce mardi 25 juillet 2023 aux Seychelles en présence du Secrétaire principal au Ministère de l'Agriculture, du Changement climatique et de l'Environnement de la République des Seychelles, du Chef de la coopération de la délégation de l'Union européenne (UE) à Maurice, du Chargé d'affaires de l'Ambassade des États-Unis à Maurice et aux Seychelles et du Directeur de la Commission de l'océan Indien (COI).

Organisé par le Centre régional de coordination des opérations (CRCO) et le Centre régional de fusion d'information maritime (CRFIM) — deux organes exécutifs de l'Architecture de sécurité maritime pour l'océan Indien occidental — l'exercice régional sur table (TTX) a rassemblé les États signataires des Accords MASE1 ainsi que les Maldives, le Mozambique, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, le Yémen, l'Inde, le Royaume-Uni et les États-Unis. Des partenaires internationaux activement impliqués dans le domaine maritime y participent également, à savoir l'Organisation maritime internationale (OMI), la Convention de Nairobi, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et les Forces navales européennes — Opération Atalanta entre autres. L'exercice de simulation régional fait partie du plan d'action global des deux centres régionaux visant à examiner leur capacité de coordination et d'intervention en cas d'incidents de pollution maritime, avec les États de la région, et à renforcer le mécanisme régional de partage d'informations et d'opérations conjointes en mer, qui est mis en

œuvre par la COI dans le cadre du programme régional de sécurité maritime (MASE2) financé par l'Union européenne. programme MASE est mis en œuvre par l'IGAD, le COMESA, l'EAC et la COI. La COI est responsable de la mise en place d'une architecture de sécurité maritime basée sur l'échange d'informations et la coordination d'opérations conjointes en mer.

Améliorer la coordination, une condition essentielle pour une réponse collective efficace

Cette mobilisation de grande ampleur démontre la volonté des États et des partenaires de développer une approche collective face aux incidents de pollution maritime dans la région en vue d'améliorer la coordination et l'interopérabilité.

Les leçons tirées des incidents passés dans la région, en occurrence le naufrage du MV Wakashio au large des côtes de l'île Maurice ainsi que d'autres situations de naufrages et/ou de dérives survenues dans les pays voisins, indiquent clairement qu'un pays ne peut à lui seul faire face à tous les niveaux d'incidents de pollution maritime. L'exercice est l'occasion pour les États participants d'examiner leur niveau de préparation, leur stratégie en matière de pollution maritime, ainsi que leur capacité à partager des informations et à mettre en œuvre des réponses conformément à leur plan de contingence national respectif en cas de déversement d'hydrocarbures. Dans ce contexte, le soutien technique des partenaires internationaux, que ce soit en matière d'échange d'informations pour améliorer la connaissance du domaine maritime ou de partage des bonnes pratiques, est déterminant pour renforcer les capacités nationales et régionales. Les Seychelles, par exemple, ont récemment bénéficié "d'un soutien technique de la Convention de Nairobi dans le cadre du projet SAPPHIRE pour revoir leur plan national de contingence contre le déversement d'hydrocarbures. D'ici 2024, les Seychelles espèrent disposer d'un nouveau plan opérationnel et optimisé, prêt à faire face aux enjeux de la pollution maritime », a annoncé Denis Matatiken, secrétaire principal au Ministère de l'Agriculture, du Changement climatique et de l'Environnement de la République des Seychelles.

COOPÉRATION RÉGIONALE

Une étude de la COI pour comparer les parlements de la région

• La COI finalise également une étude comparative sur la gestion des élections dans ses États membres.

La Commission de l'océan Indien appuie la redynamisation de l'Association des parlements des Etats membres de la COI (AP-COI) et lance dans le même élan une étude comparative des systèmes et fonctionnements des parlements de la région.

L'étude, une première dans ce domaine, durera plusieurs mois et sera finalisée en début d'année prochaine.

Un appel à candidatures a été lancé, à travers son projet Gouvernance, Paix et Stabilité (GPS) financé par l'AFD, pour le recrutement d'un consultant, dont le rôle sera de soumettre un rapport après une analyse approfondie des pratiques parlementaires de la région.

L'étude fait suite aux propositions de l'Association des parlements des États membres de la COI, qui travaille pour promouvoir les intérêts communs de la région de l'océan Indien, notamment en matière d'environnement, de changement climatique, de sécurité maritime et de sécurité alimentaire.

L'intention est de permettre aux membres de l'association de mieux se connaître et de constater les similitudes, ainsi que les différences, en termes de fonctionnement, de système et de valeurs, afin qu'ils puissent s'en inspirer, tant au niveau des pratiques parlementaires que de l'administration parlementaire.

A titre d'exemple, d'autres États pourraient être incités à se pencher sur le système parlementaire mauricien et le statut et fonctions du Leader de l'Opposition s'ils sont adaptés à la législation en vigueur dans le pays en question. Le parlement des jeunes est, quant à lui, un exemple d'une pratique déjà adoptée dans certains États membres.

Il est recommandé que l'étude ne se limite pas à l'analyse des textes de loi, mais permette d'établir une base pour des analyses comparatives dans d'autres domaines. Le but est d'abord de comprendre le fonctionnement des parlements et leurs mécanismes de représentation du peuple et de reddition des comptes. Le document servira ainsi de référence pour faciliter les échanges entre les membres de l'administration parlementaire.

Une fois terminée, cette étude permettra d'identifier les domaines d'intérêt commun sur lesquels les instances souhaitent échanger et constituera un document de référence essentiel pour la programmation des activités de l'année prochaine. Des formations de renforcement des capacités, ainsi que des missions d'échanges entre pairs, pourront être organisées en conséquence.

La volonté de renforcer la collaboration entre les États membres de la COI ne se limite pas aux institutions parlementaires, souligne-t-on. Elle concerne également d'autres organisations de la région de l'océan Indien. Les enjeux communs tels que le changement climatique, la pêche et la gouvernance nécessitent en effet une action collective pour atteindre des résultats plus tangibles.



La troisième édition du Parlement National des Jeunes à Maurice - réunissant des participants de 14 à 23 ans – s'est tenue en mars dernier.

A noter qu'outre la redynamisation de l'AP-COI, d'autres réseaux ont été créés ou revitalisés, tels que le réseau des commissions électorales de la région de l'océan Indien et la plateforme des femmes en politique de l'océan Indien. La COI finalise également une étude comparative sur la gestion des élections dans ses États membres.

Madagascar : un programme de formation sur la criminalité organisée

Dans le cadre de son programme de lutte contre la criminalité maritime, le Bureau régional pour l'Afrique de l'Est (ROEA) de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) organise une formation de neuf semaines sur la sécurité portuaire à Madagascar. Dans la région de l'Océan indien, les trafics font ravage.

Jusqu'au 11 août 2023, une formation sur la sûreté portuaire et la sécurité de la navigation se tiendra dans les quatre ports internationaux de Madagascar. Elle a démarré au port de Sud, de Toliara, puis s'est enchaînée au port de Nosy Be dans le Nord, et se déroule en ce moment au port de Mahajanga, pour prendre fin au Grand port de l'Est sis à Toamasina. Cette série de perfectionnement entre dans le cadre du programme de lutte contre la criminalité maritime, organisée par le Bureau régional pour l'Afrique de l'Est (ROEA) de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) à Madagascar, financé par l'Union européenne (UE) avec la coordination de la Commission de l'océan Indien (COI). La formation vise deux objectifs globaux :

Premièrement, aider les ports de s'assurer que les crimes commis dans les ports soient poursuivis en justice ; d'améliorer la communication entre les différentes agences portuaires dans le but de travailler ensemble pour lutter contre la criminalité portuaire ; de perpétuer l'échange d'idées et d'expériences sur la lutte contre la criminalité portuaire ; et d'améliorer la protection des ports contre les attaques terroristes par voie maritime. Deuxièmement, aider les responsables portuaires à organiser, préparer et répondre aux urgences. Ces derniers temps, s'est répandue à La Réunion le «crystal meth» une drogue dure dénommée « cocaïne du pauvre» provenant de l'île Maurice. C'est un produit de synthèse, fabriqué dans des laboratoires clandestins à partir de produit chimique et ressemble, une fois en poudre, à de la cocaïne d'où le surnom « *cocaïne du pauvre* ».

Les autorités réunionnaises chargées de lutter contre ce trafic estiment que ces drogues proviennent par une liaison maritime, particulièrement en raison des hors-bords venant de l'île Maurice utilisés par des trafiquants de « *zamal* ». Dans la même foulée, le contrôle aux frontières des Seychelles est de plus en plus rigoureux, surtout envers des ressortissants nigérians. Cette disposition a été ainsi prise par les autorités de l'île face à des préoccupations liées à des trafics de drogue et des activités frauduleuses impliquant des détenteurs de passeports nigérians. Lors d'une conférence de presse rapportée par Seychelles News Agency, le vice-président seychellois Ahmed Afif avait précisé que seuls les Nigérians ayant un passeport diplomatique, un permis de travail ou un séjour valide délivré par les Seychelles peuvent entrer sur le territoire. Pour les autres, les motifs de leur venue seront soumis à des analyses approfondies.

OCÉAN INDIEN : RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS DES ÎLES DU SUD-OUEST

Herbiers, mangroves, récifs coralliens…, l'océan Indien est un trésor de biodiversité, mais aussi un espace particulièrement vulnérable classé parmi les 34 points chauds de biodiversité du monde. Dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien, les populations se concentrent à moins de 100 km des côtes. Les activités humaines combinées aux effets du changement climatique mettent en péril les écosystèmes côtiers de l'espace de la Commission de l'océan Indien (COI) regroupant l'Union des Comores, La Réunion, Madagascar, l'île Maurice et les Seychelles.
Depuis 2021, l'AFD s'est donc engagée aux côtés de la COI pour renforcer la résilience des populations littorales et des écosystèmes côtiers, à travers le projet Résilience des écosystèmes côtiers du sud-ouest de l'Océan indien (Recos). Financée par l'AFD et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) à hauteur de 10 millions d'euros (8,5 millions d'euros de l'AFD et 1,5 million d'euros du FFEM), cette initiative vise notamment à renforcer la gouvernance régionale et nationale des écosystèmes côtiers et marins, ainsi que la coopération scientifique autour des enjeux de suivi et de gestion de ces écosystèmes côtiers.
Des appels à projets permettront de restaurer et d'améliorer la gestion des mangroves, herbiers marins, écosystèmes dunaires et récifs coralliens. Ces écosystèmes clés seront davantage en capacité de fournir leurs services de régulation, d'approvisionnement et de protection contre les événements météorologiques extrêmes (inondations, cyclones…). Le développement des filières durables génératrices de revenus permettra, lui, de renforcer la résilience des populations littorales face au dérèglement climatique.
L'objectif du projet est également de mettre en œuvre des chantiers innovants, variés et réplicables de restauration et d'exploitation durable des écosystèmes marins et côtiers, en s'appuyant sur des groupes de travail scientifique et sur des solutions fondées sur la nature. Dans ce cadre, plusieurs sites pilotes ont été identifiés pour du financement, et des appels à projets seront prochainement lancés. Avec ces appuis, les écosystèmes clefs de la région pourront mieux fournir leurs services de régulation et d'approvisionnement.

Océan Indien : La FPAOI interpelle les gouvernements sur transparence et sécurité alimentaire



La Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien (FPAOI) réitère son engagement pour une pêche durable dans la région. Lors de son assemblée générale tenue à La Réunion, récemment, la fédération a émis le souhait de participer aux processus décisionnels. Elle a également exhorté les gouvernements à adhérer à la Fisheries Transparency Initiative et aux Directives volontaires de la FAO.

- Publicité -

La pêche artisanale est une activité importante au sein des pays membres de la Commission de l'océan Indien (COI). Il est estimé que les captures dans cette zone, d'une superficie totale de 5,5 km2 de zone économique exclusive, s'évaluent à 100 millions d'euros par an. Elle est appelée à jouer un rôle encore plus grand dans un contexte de sécurité alimentaire et de pêche durable.

Toutefois, la surpêche, l'épuisement des stocks et le changement climatique, entre autres, représentent de nombreux défis pour ce secteur.

C'est dans ce contexte que la FPAOI a été mise sur pied en 2015. Elle regroupe 40 associations professionnelles de Maurice, de La Réunion, des Comores, de Madagascar et des Seychelles. Le but étant d'unir leurs forces pour faire face à la situation, de faire entendre la voix des pêcheurs auprès des autorités et d'œuvrer pour la reconnaissance du secteur dans les économies de la région, ainsi que sa contribution dans la sécurité alimentaire.

Projet de restauration des récifs coralliens à Maurice et Rodrigues financé par le PNUD



Le ministère de l'Economie bleue, des ressources marines, de la pêche et de la navigation, en collaboration avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), a inauguré une exposition au Blue Bay Marine Park Centre le 26 juillet dernier. Le ministre de tutelle, Sudheer Maudhoo, était présent à cette occasion.

Sudheer Maudhoo a rappelé que le projet 'Restoring Marine Ecosystem Services by Rehabilitating Coral Reefs to Meet a Changing Climate Future' a été mis en œuvre par son ministère et l'Assemblée régionale de Rodrigues depuis 2018. Il est financé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à hauteur de Rs 10 millions. « L'objectif du projet est de restaurer 3,2 hectares de récifs coralliens sur l'île Maurice, y compris le Blue Bay Marine Park, et 1 hectare sur l'île Rodrigues », a-t-il précisé.

Protection des mangroves : Une nécessité pour l'écologie et pour l'économie



Deux jours de célébration de la journée internationale des mangroves se sont tenus dans le Menabe, les 25 et 26 juillet, derniers. Chaque année, Madagascar participe à la célébration dans le but de sensibiliser les populations environnantes des mangroves sur l'importance de la présence de ces espèces. Ces plantes sont menacées à l'heure actuelle, en raison des activités multiples à savoir la coupe du bois, la sédimentation due à la déforestation, la transformation en rizières, etc…

Notons que les mangroves à Madagascar jouent un rôle crucial sur le plan écologique et économique, d'autant plus que le pays possède l'une des plus grandes étendues de mangroves au monde, réparties le long de ses côtes.

Les mangroves sont des forêts qui se développent dans des eaux salées et saumâtres. Elles participent à l'équilibre de l'écosystème et abritent ainsi de nombreuses espèces d'animaux et de plantes. C'est d'ailleurs une zone économique pour les populations locales, car les mangroves fournissent des zones de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces de poissons et de crustacés, essentiels pour l'industrie de la pêche à Madagascar. La pêche côtière et artisanale est une source de subsistance pour de nombreuses communautés vivant près des mangroves. Aussi, les mangroves fournissent des ressources naturelles telles que le bois, le bois de chauffage et le tanin utilisé dans le processus de tannage des peaux. Les populations locales utilisent ces ressources pour leurs besoins quotidiens et certaines activités économiques. Les écosystèmes de mangroves attirent également les touristes et les amateurs de nature, contribuant ainsi au développement de l'industrie du tourisme côtier. Les visites guidées en bateau dans les mangroves sont devenues populaires, créant des opportunités d'emplois pour les habitants locaux.

Cependant, malgré leur importance écologique et économique, les mangroves de Madagascar sont confrontées à de sérieuses menaces. La déforestation, l'expansion de l'agriculture, l'aquaculture non durable, la pollution et le changement climatique sont autant de facteurs qui mettent en danger ces écosystèmes précieux. **Suite de l'article**

Mise en œuvre accélérée de la Zlecaf : Outillage du secteur privé et des membres du comité national

L'intégration régionale et le commerce sont vitaux pour la croissance économique et la résilience des Comores, a déclaré le directeur du commerce extérieur Abasse Mohamed au cours d'une formation dispensée aux membres du comité national de Zlecaf et du secteur privé. Un atelier de trois jours qui entre dans le cadre de la mise en œuvre accélérée de cet accord, cheval de bataille d'Azali Assoumani président en exercice de l'UA.



« Le lancement de la 1ère initiative du commerce guidée de la Zlecaf en 2022 marque de manière pratique le début du commerce dans le cadre de cet accord. Pour bénéficier de cette opportunité historique, tous les pays africains devraient accélérer leur préparation au commerce car loin d'être une panacée, l'accord Zlecaf est plutôt un catalyseur de changement et de formation », a d'emblée déclaré le directeur du commerce extérieur Abasse Mohamed à l'ouverture de l'atelier.

« Cela exige une volonté politique, des capacités institutionnelles, le développement des infrastructures, l'engagement des parties prenantes et renforcement des capacités techniques », a-t-il poursuivi, appelant les pays du continent à saisir cette occasion pour tirer le meilleur parti.

A l'en croire, l'une des actions clés à entreprendre dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord est de renforcer les capacités du secteur privé et des membres des comités nationaux sur un certain nombre d'actions et de procédure.

« Cela leur permettra de participer efficacement au processus d'intégration régionale et d'engranger assez rapidement les fruits de la Zlecaf », a-t-il soutenu. Pour le cas des Comores, l'intégration régionale et le commerce sont, toujours d'après-lui, vitaux pour la croissance économique et la résilience.

« Ce pays est confronté à des nombreux défis, tels que la pauvreté, le changement climatique, et les lacunes en matière d'infrastructures, qui nécessitent pour être surmontés, une action et une coopération collective », a-t-il fait observer, convaincu qu'une Zlecaf bien implémentée peut aider le pays à surmonter les défis évoqués.

« Par conséquent, l'Union des Comores devrait faire l'intégration régionale et du commerce une priorité stratégique pour le développement et pouvoir compter pour y arriver sur l'assistance constante des partenaires au développement », a-t-il souligné.

Suite de l'article

Enquête parlementaire sur la vie chère : les 20 propositions « prioritaires »

Par Cédric Boulland



Faire baisser de 10 à 20 % les prix dans les magasins, bloquer ceux des produits de première nécessité ou encore taxer les grands groupes pour financer une prime de vie chère dans le privé : les propositions majeures du rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur le coût de la vie dans les outre-mer ont fait bondir plusieurs de ses membres. À commencer par son président, qui s'est abstenu au moment du vote. La mise en œuvre de ces mesures s'annonce difficile.

– Engager une négociation avec les grands groupes de distribution ultramarins, devant aboutir dans un délai de douze mois, afin d'obtenir une baisse de l'ordre de 10 à 20 % des prix sur la majorité de leurs références, par diminution des marges de l'ensemble des acteurs de la chaîne de distribution

– Passer d'une logique de maîtrise volontaire des prix à une logique de réglementation des prix des produits de première nécessité, afin d'en abaisser significativement leurs prix

– Organiser dans les douze mois dans chaque territoire ultramarin des États généraux du coût de la vie et du pouvoir d'achat outre-mer

– Rétablir les plafonds de la réduction d'impôt sur le revenu pour les contribuables domiciliés dans les départements d'outre-mer

– Simplifier les procédures et raccourcir les délais d'instruction pour les financements et subventions aux TPE et PME

– Réformer les règles d'attribution des fonds du Posei afin de les conditionner notamment à un critère de diversification de la production locale au service de l'autonomie alimentaire et non uniquement de développement des filières d'exportation ; **Suite de l'article**



Tourisme à Madagascar – l'amélioration de l'offre de transport aérien pour développer la destination

Malgré une année 2022 en demi-teinte, tous les indicateurs sont aujourd'hui aux verts avec des carnets de commandes pleins en matière de réservations pour 2023, multiplication des fréquences de vols, retour de compagnies historiques comme Corsair, intérêts de grandes compagnies aériennes internationales pour la destination telles que Qatar Arways et Emirates, retour des grands événements de promotion à l'image de l'ITM qui a été un succès dans l'ensemble, selon la Confédération du Tourisme de Madagascar.

D'après les statistiques du ministère du Tourisme, 25 448 arrivées internationales et régionales ont été enregistrées au pays durant les quatre premiers mois de l'année 2023 contre 11 595 en 2022 à la même période.

Selon toujours les données émanant du ministère du Tourisme, 18 657 touristes ont été enregistrés à Madagascar du 1er janvier au 30 avril 2023. Ce chiffre est presque quatre fois supérieur à celui de l'année dernière à la même période (5 044), mais est encore inférieur à celui de 2019 (24 035), peut-on constater.

De source auprès de l'Office régional du tourisme de Nosy Be (ORTNB), l'île aux parfums enregistre actuellement 2 000 arrivées internationales par semaine. Par ailleurs, les établissements hôteliers affichent un taux d'occupation de 100%.

Suite de l'article